La France est aujourd’hui confrontée à « la plus grave crise sanitaire depuis un siècle ».

Dans ce contexte inédit, les exécutifs des collectivités locales ont un rôle essentiel à jouer pour assurer la continuité des services publics essentiels à la Nation française, tout en protégeant leurs agents publics.

Des mesures nationales ont d’ores et déjà été prises (arrêté du ministre des Solidarités et de la Santé du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19 complété par les arrêtés des 15, 16 et 19 mars, décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus covid-19 etc.…)

A Raizeux comme ailleurs en France, nous nous devons une application stricte des mesures décidées par le gouvernement, il en va du respect de tous et de la sécurité des plus fragiles. Pas plus qu’en bord de mer, l’accès à la forêt et aux lieux publics ne sont admis sous prétexte que nous ne serions pas concernés. La très grande majorité d’entre nous respectons ces mesures, toutefois depuis la mise en place du confinement, nous avons pu noter que certains Raizeuliens ne respectaient pas ces mesures, au détriment d’une protection collective.

Nous avons ainsi pu observer des familles se promenant avec poussette, enfants et vélos dans les rues et dans les espaces publics (y compris en forêt pourtant interdite d’accès par arrêté préfectoral et signalés par des barrières au point d’entrée), ce manquement aux simples règles du respect d’autrui ne sont pas acceptables.

Il appartient à chacun de s’informer via la presse écrite, orale, les réseaux sociaux, et autres supports qui sont suffisamment nombreux et clairs sur le sujet pour que nos comportements soient responsables.

A ce jour, nous n’avons aucune idée des prochaines décisions que le gouvernement pourrait être amené à prendre. A cet égard et pour pouvoir continuer de communiquer avec ceux qui le souhaitent nous vous proposons d’envoyer un email avec vos noms à la mairie (mairie-de-raizeux@wanadoo.fr) pour que nous puissions avoir votre adresse email (et ou mobile pour un sms) et ainsi assurer une continuité d’échanges et d’informations.

Si le besoin se fait jour, nous pourrons organiser la vie de notre commune afin d’assurer des services qu’il nous faudrait créer exceptionnellement (retrait et livraison de commandes alimentaires pour les plus âgés par exemple, …).

L’équipe municipale et moi-même comptons sur votre civisme et le strict respect des règles communes pour que notre village ne soit pas la victime d’un virus dont personne à ce jour ne connaît véritablement le fonctionnement (durée de vie sur les vêtements, bois, acier, …) si ce n’est son mode opératoire de transmission.

Restons à la Maison et appliquons les consignes sanitaires (lavage des mains, éternuer dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter, ….)

Plus d’informations sur [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)